

Aménagement Urbain

REFERENTS 2023

MM. GAULARD et DIETEMANN

Compte rendu du 02/11/2021

Référent : Michel Dagonet

Présents 8 personnes.

Plusieurs thèmes ont été abordés, seuls deux thèmes vous seront présentés aujourd'hui. Par manque de temps d'autres thèmes abordés n'ont pas été suffisamment développés pour en présenter une synthèse constructive.

Thème 1 : La cohabitation piétons cyclistes sur les trottoirs.

RIXHEIM est passé aux trente à l'heure centre-ville pour des raisons de sécurité ce qui est tout à fait estimable. Les piétons sont bien moins lotis, ils doivent se partager l'espace souvent restreint avec cycles et maintenant trottinettes. Ceux-ci roulent vite et sans faire de bruit ce qui les effraie et les obligent de longer les habitations et sorties de cour d'où sortent des véhicules sans visibilité.

N'oublions les jeunes enfants qui peuvent faire des écarts à tout moment.

Nous savons qu'il y a actuellement une étude en cours sur le plan de circulation à RIXHEIM, ne serait-il pas opportun de réfléchir aussi à ce sujet.

Les véhicules circulant désormais à 30 km à l'heure les cycles pourraient peut-être réintégrer la route.

Thème 2 : l'implantation et l'ouverture de l'Hyper Leclerc à RIXHEIM

La Commune s'est beaucoup investie pour obtenir l'implantation et l'ouverture de l'Hyper Leclerc à RIXHEIM, ce qui est a priori une bonne chose en thème d'emploi et finances pour la ville, mais qui apporte tout de même quelques inconvénients, augmentation de la circulation très importante rue de Mulhouse véhicules légers mais aussi poids lourds qui amènent les marchandises dans cet endroit pas très adapté pour un commerce de cette taille. Mais le plus inquiétant pour nous c'est la disparition probable de l'express Leclerc centre ville ou il n'y aura plus de commerce de proximité.

Nous avons pris connaissance d'un rapport de l'ADDERE Association de commerçants Dynamisation Economique qui met en évidence l'impossibilité de survie économique de l'Express Leclerc.

Que pense faire la commune pour éviter la disparition de ce commerce bien utile pour nos aînés et les gens à mobilité réduite.

Peut-être pourrait-on faire évoluer le PLU pour imposer l'implantation de commerce plutôt que de l'habitat.

Conclusion

Pour ces deux thèmes abordés nous souhaiterions avoir des informations sur les mesures et explications que peuvent nous donner nos élus.

Midi la séance est levée aucun autre sujet n'a pu être débattu par manque de temps, et les sujets ne manquent pas.

Compte rendu du 10 Février 2022

Information importante : la prochaine réunion aura lieu le **JEUDI 10 MARS A 14H00** (le lieu sera précisée ultérieurement); y participeront

- Madame LOUIS qui doit nous faire le point sur le magasin Leclerc
- Monsieur Patrick BOUTHERIN, Conseiller Municipal (délégué ?) à la sécurité et la circulation

Divers points concernant la sécurité ont été soulevés :

Passage piéton rue Zuber/angle rue St Jean

(après le Crédit Mutuel); les voitures qui tournent dans la rue Zuber n'ont pas de visibilité suffisante sur le passage piéton, pire la nuit.

Suggestion : un feu clignotant orange, un feu déclenché par les piétons en appuyant sur un bouton, déplacement du passage piéton, mais risque que les piétons traversent "au droit" de l'angle de la pâtisserie au lieu de se déporter plus loin dans la rue.

Feux "récompense"

Rue d'Ottmarsheim qui ont un fonctionnement aberrant, obligeant les voiture à quasiment s'arrêter et redémarrer (bonjour la pollution !), même si elles arrivent à très basse vitesse - 25km/h expérience réalisée plusieurs fois = feux punition, même pour une bonne conduite !!!!

Stationnements Avenue de Gaulle

Des deux côtés; on ne compte plus les rétroviseurs cassés

Rue Wilson

Le système alterné (droite/gauche), s'il permet, plus ou moins, une réduction de la vitesse, complique la circulation, n'empêche pas les "très pressés" de forcer le passage et compliquera encore plus la situation avec le nouveau Leclerc. Proposition pour ces problèmes de stationnement : ne pourrait-on imaginer, tout simplement, un stationnement alterné semi-mensuel ?

Rue Foch

Devant la boulangerie Christian Muller; limité à 15 minutes pour aller acheter son pain, il est devenu un stationnement permanent, pour qui ? Il semblerait qu'il puisse y avoir un lien avec le stationnement au pôle médical de la rue de l'Etang ; là, aussi, on constate un manque de places. Le parking souterrain devrait devenir accessible d'ici quelques (???) temps.

Rue des Pierres

Inadaptation de la circulation actuelle (3300 véhicules/jour relevés par la Police Municipale) et, encore pire, à ce qui s'annonce avec la densification de la circulation avec l'ouverture du nouveau Leclerc. De plus, les trottoirs ne semblent pas être aux normes, même pour de simples piétons, et on ne parle pas des fauteuils roulants ou des déambulateurs...

Passage sous le chemin de fer

Au bout de la **Grand'Rue Pierre Braun**; la signalisation sur le tablier du pont ne suffit pas à empêcher des véhicules de trop grande hauteur à s'engager et, en conséquence, à gêner fortement la circulation. Suggestion : installer un gabarit de hauteur suffisamment tôt pour permettre le retournement sur la placette de la rue Basse ; si on instaurait une déviation par la rue des Pierres, cf. ci-dessus.

Logements en construction rue de Mulhouse

À côté de la future déchetterie ; comment est prévue la sortie des voitures ?

Eclairage public

Des problèmes d'insuffisance ou d'excès ont été mentionnés ; il est donc demandé à chaque membre de la présente Commission de relever, chacun dans son secteur, les "anomalies" ou "bizarreries".

En conclusion :

Pierre Dietemann prend en charge la collecte des problèmes d'éclairage public; n'oubliez pas de lui signaler ce que vous aurez observé.

Pour les autres problèmes, dans la mesure où ils peuvent concerner des travaux en cours ou prévus, ou encore faire l'objet de nouveaux aménagements pas prévus, j'essaierai d'avoir la présence de Richard Piszewsky, adjoint chargé des travaux (s'il est disponible).

Compte rendu du 09 Juin 2022

MM DAGONET et GAULARD exposent les réflexions émises suite à la dernière réunion de la commission. Suite aux différentes problématiques soulevées, une réunion avec Mme le Maire a eu lieu. Le compte-rendu sera rédigé par le directeur de Cabinet, et vous sera transmis ultérieurement.

Concernant le projet de rénovation de la forge, il n'est pas abandonné mais va être revu.

M. GAULARD s'interroge sur le devenir des petits commerçants après l'ouverture du nouveau LECLERC.

Puis il est demandé où est passé l'avion qui se trouvait au rond-point en direction de Habsheim. Il est en réparation aux services techniques.

Compte rendu du 24/11/2022

Suite à la démission de M. DAGONET, les deux référents de cette commission sont désormais **MM. GAULARD et DIETEMANN.**

Chemins dans les collines :

Mme KOEHL rencontrera M. ROTH, responsable des espaces verts de la Ville sur place courant janvier.

Éclairage public :

En raison de la crise énergétique, les éclairages publics s'éteignent à 22h30, hors entrées de ville. Il est proposé de déplacer l'extinction à 23h00.

Cette proposition sera soumise en réunion de municipalité, mais reste très peu envisageable. Il est signalé que le Boxing à Ile-Napoléon ainsi que le stade de foot sont éclairés toute la nuit. Signalement aux ST par Mme LOUIS.

Il est également proposé de n'allumer qu'une lampe sur 2 aux entrées de la Ville.

Plan de circulation :

L'appel à un consultant va être fait. L'étude durera plusieurs mois.

Les référents de la commission souhaitent être présents à la présentation des projets aux commissions communales. Celles-ci sont internes et non ouvertes aux membres extérieurs. Mme LOUIS propose que l'on sollicite un membre du CA ponctuellement, pour un sujet précis, dans un groupe de travail.

Rue FOCH :

Le réaménagement sera fait au printemps. Mme LOUIS a sollicité en municipalité la présence d'un membre du CA au groupe de réflexion.

5 .../...

Pistes cyclables – plan vélo :

Un groupe de travail va être créé avec la présence des membres de la commission aménagement urbain (c'est M. Pierre DIETEMANN qui représentera le CA).

Dépôt rue du Lièvre :

Des monticules de gravas, de terre, de sable entre autre y ont été déposés par les services techniques de la Ville. Un mail leur sera envoyé afin de trouver une issue favorable à cette situation.

Les riverains demandent un rendez-vous avec Mme le Maire afin de discuter de ce problème. Centre technique sollicité. Dossier suivi par le service travaux. Dès achèvement des travaux par l'entreprise de travaux intervenante, les gravas seront nettoyés.

Constructions :

M. DIETEMANN s'interroge sur le devenir de Rixheim en raison des nombreuses constructions ainsi que du respect du PLU.

Il précise que 220 logements sociaux vont être construits, dépourvus de caves, garage et espaces verts dans le but d'implanter un maximum de logements sur un minimum de terrain. Mme LOUIS suggère de réinviter M. WOLFF à la prochaine réunion de la Commission (elle a

proposée 3 dates à M. WOLFF, réponse en attente).

Parking du Trèfle :

Son mauvais état avait été soulevé en commission de quartier sous le mandat de M. BECHT et est resté sans suites.

Lors du réaménagement, le gravier sera conservé afin de maîtriser les infiltrations d'eau. Suivi en cours par Mme LOUIS.

Entretien pont du Bouc :

Un passage hebdomadaire est fait par Réagir.

Accès salle du Cercle :

Gros trous d'eau comblés par l'équipe voirie.

Entrées des communes (suivi par Mme LOUIS) :

Le gouvernement a accordé un crédit pour l'aménagement et la signalisation à l'entrée des communes.

Le musée du Papier Peint de Rixheim n'est pas indiqué à l'entrée de Riedisheim ainsi que le musée Peugeot à l'entrée d'Ottmarsheim. Une ancienne Peugeot 205 devrait y être installée. Suivi en cours par Mme LOUIS

Projet forge :

Un nouveau groupe de travail a été créé avec un nouveau cahier des charges.

Le projet est de transformer la forge en espace de convivialité, salle de conférence, etc... proposant de la petite restauration.

Pont SNCF Grand'Rue Pierre BRAUN (suivi par Mme LOUIS avec l'Élu concerné) :

Un détecteur de taille des véhicules a été installé mais uniquement dans le sens Grand'Rue, rue de Habsheim.

Il est proposé d'en installer un dans les deux sens.

Il est signalé que le panneau de retournement face à Langensee n'est pas visible.

Un collectif « tranquillité / sécurité » a été créé dans la rue des Pierres et demande à ce que celle-ci soit placée en zone « 30 ».

Compte rendu du 23 janvier 2023

M. DIETEMANN a rencontré M. WOLFF.

Concernant les logements sociaux sur Rixheim, le déficit avoisine les 6%, ce qui représente une pénalité de 10 000€ annuels. Il faudrait voir quel pourcentage cela représente par rapport à la totalité des logements pour une population de 15 000 habitants.

Il a été rappelé que le PLU n'est pas identique pour les logements sociaux que pour les constructions dites « classiques ». La réglementation pour les espaces verts et les garages n'est donc pas la même.

Point réunion « plan vélo »

M. DIETEMANN a assisté à une réunion concernant le « plan vélo », l'objectif étant de sécuriser les piétons. Il a été proposé la suppression des pistes cyclables sur les trottoirs, ainsi que la grande majorité des places de stationnement dans le centre-ville.

Le but de cette réflexion est d'améliorer la cohabitation entre les cyclistes et les piétons, et non de tuer les petits commerces. Une prochaine réunion aura lieu le 02/02 à ce sujet.

Compte rendu du 28 Septembre 2023

Conclusions de la Commission d'étude sur la circulation douce à RIXHEIM

Commission dirigée par Messieurs GIRONA et WOLFF adjoints de la Ville de RIXHEIM

La commission a déposé ses conclusions lundi le 18 sept.2023 et le projet sera présenté pour vote lors d'un prochain conseil Municipal.

Une meilleure cohabitation entre piétons cycles voitures méritaient bien une réflexion de ce type.

Un grand nombre de propositions intéressantes sont évoquées pour améliorer la cohabitation des moyens de circulation et pour assurer une meilleure sécurisation des piétons cyclistes et trottinettes.

Parmi les conclusions l'unanimité s'est faite sur la nécessité de réserver les trottoirs aux seuls piétons, et matérialiser pistes et bandes cyclable pour sécuriser les cyclistes.

Pour ce beaucoup de places de stationnements devront être supprimées le but évoqué c'est d'aller vers la suppression des voitures au Centre-Ville .

Conséquences une plus grande difficulté d'accès aux commerces surtout **aux personnes âgées et à mobilité réduite** et qui seront en perte d'autonomie. Les parkings de proximité sont insuffisants ainsi que les transports en commun contrairement aux villes comme Fribourg en Allemagne Mulhouse ou Strasbourg qui ont été citées en exemple.

Autre difficulté la politique de la Santé actuelle est basée sur le **maintien à domicile de la personne âgée handicapée et dépendante**. Les soignants et intervenants Médecins Infirmières Kinés Aides-soignantes Aides à domicile portages de repas (il y a du monde) doivent pouvoir accéder aisément à cette population qui statistiquement sera en grande augmentation dans le futur.

Difficultés prévues notamment rue ST JEAN ou tous les stationnements sont supprimés dans le projet.

Le problème pour nos élus est de trouver une solution équitable pour assurer le maintien du **bien vivre ensemble** qui est si cher à notre Maire Mme Rachel BAECHEL ainsi qu'à nous tous, tout le monde n'étant pas en capacité de faire du vélo.

Pour le Conseil Municipal des Aînés de RIXHEIM.

Commission Urbanisme.

Pierre DIETEMANN

Compte rendu du 15 janvier 2024

M. DIETEMANN revient sur le plan circulation et annonce qu'à ce jour, il ne devrait pas y avoir de suppression de parkings dans le centre-ville alors qu'une trentaine est envisagée. Toutefois la dangerosité des pistes cyclables sur les trottoirs est pointée notamment rue du Gal de Gaulle. M. DIETEMANN précise que la cohabitation entre les cyclistes et les voitures est tout à fait possible, la vitesse de circulation étant limitée à 30km/h.

Mme le Maire signale que la boîte aux lettres de la Poste et le petit îlot sur le parking de la Jumenterie va être déplacée, ce qui libèrera plus de 20 places de parking.

M. DIETEMANN propose de supprimer les pistes cyclables et de les remplacer par des pictogrammes sur la chaussée.

Compte rendu du 25 mars 2024

Point Commission Urbanisme par MM. DIETEMANN et GAULARD

M. DIETEMANN signale qu'il a été proposé par la commission de prolonger la limitation à 30 km/h Grand'Rue Pierre Braun du carrefour rue Basse, jusqu'au feu rue de Habsheim.

M. GAULARD propose de raccorder le panneau de détournement avant le pont au panneau gabarit et d'y rajouter un signal lumineux.

- ***Demande transmise aux ST***

Il propose également de casser l'angle de la Grand'Rue et la rue des Pierres par des plots, afin de réduire la vitesse et sécuriser le passage piétons.

- ***Demande transmise au service sécurité et voirie***

Il précise également que les panneaux d'information due des Pierres ne sont pas visibles et que celui indiquant l'entrée de Rixheim en venant de Habsheim est inexistant.

Puis la question de savoir à qui incombe le déneigement ou le retrait de la mousse au niveau du pressoir devant le passage piéton (riverains, Ville ?).

- ***Vu avec les services techniques qui se chargent du nettoyage***

Un marquage au sol signalant la vitesse à 30km/h est demandé ainsi que la vérification du panneau gabarit qui semble défectueux. (30 km/h déjà annoncés par des panneaux de signalisation).

Le souci des poubelles sur le trottoir devant Il Gusto est à nouveau évoqué.

- ***Tous les commerçants de Rixheim n'habitent pas la commune et de ce fait les poubelles ne peuvent être rangées rapidement. Idem pour les riverains qui travaillent la journée***

M. GAULARD demande à ce que la commission soit associée au projet de rénovation de la Forge avec la suppression de 44 places de stationnement.

Mme LOUIS précise que la municipalité fait appel à un cabinet d'architectes pour l'aménagement intérieur, et qu'une réunion publique aura lieu prochainement au sujet de l'extérieur. Elle invite vivement les membres du CA qui souhaitent donner leur avis à y participer.

M. GAULARD suggère de se renseigner sur les aires de jeux existantes dans d'autres communes afin d'améliorer celles de Rixheim. Mme LOUIS précise que le but de la municipalité est l'installation d'aires de jeux dans chaque quartier.

La chaussée endommagée rue de la Forêt est évoquée ainsi que l'absence de trottoirs.

Mme LOUIS précise qu'un réaménagement sera fait après le déménagement de la déchetterie.

- ***Réponse confirmée par le service travaux.***

Compte rendu du 03 Octobre 2024

Points divers par M. GAULARD

Aire de jeux Rinderacker :

M. GAULARD s'interroge sur les horaires d'ouverture de cet espace, fermeture à 17h00 en semaine et 16h30 le samedi.

Mme LOUIS répond que c'est une décision prise par Mme le Maire.

Plots rouges au croisement de la rue du Général Leclerc et rue des Prés :

Décision de Mme le Maire en raison d'impacts causés par des voitures et camions dans le mur de la maison à l'angle.

Signalisation rue des Prés :

Absence de trottoirs ainsi que de panneaux de limitation de vitesse.
Mme LOUIS fera rajouter ce point à la prochaine commission sécurité.

Futur devenir de la « Forge »

*Un appel pour créer une association paraîtra dans le prochain bulletin municipal pour faire vivre cette forge.
L'association sera autonome mais aura le soutien de la Ville.*

Compostage :

*Le compostage est obligatoire pour les collectifs depuis le 1^{er} janvier 2024.
Celui-ci est une compétence du SIVOM. Leur souci est de trouver des bénévoles formés et ce pour chaque quartier.*

Panneau de retournement Grand'Rue :

Après avoir vu avec la PM, il a été confirmé par le service travaux que ce panneau est en réparation et sera remis en fonctionnement dès que possible.

Prolongation du marquage de la vitesse à 30 :

Celui-ci devrait être élargi et réharmonisé dans un futur plus ou moins proche.

Conseil participatif (CP) :

Le CP souhaitait s'associer au CA sur un des parcours pédestres. Les 5 leurs ont été transmis mais à ce jour ils n'ont pas donné suite.

Mme SPENLIHAUER présente aux membres une demande de M. Pierre LAVÉ. En raison de son état de santé, il souhaite que Mme STUTZ le remplace en tant que référente de son projet de parcours pédestres.

Demande approuvée à l'unanimité.

Compte rendu du 23 juin 2025

M. GAULARD signale que 4 locaux commerciaux sont vides côté pair de la Grand'Rue.

Puis il évoque la **boulangerie NICO** lorsque la famille prendra la retraite. Afin de trouver un repreneur, d'importants travaux de mise aux normes seront nécessaires.

Il évoque ensuite le devenir du **Leclerc Express** après l'implantation du grand Leclerc. Afin que son activité se pérennise, la surface de vente ainsi que le nombre de salariés devraient être revus à la baisse. Le danger réside dans le fait qu'en cas de perte de chiffre d'affaires, le propriétaire pourrait être amené à vendre et des immeubles pourraient remplacer le commerce.

Puis il annonce la fermeture de la **boucherie bio** rue du Général de Gaulle pour la fin de l'année.

S'ensuit le problème du **panneau de retournement** « hors gabarit » au bout de la Grand'Rue qui ne fonctionne toujours pas.
Voir avec les ST

M.DIETEMANN propose la création d'un **passage piétonnier éclairé**, reliant la place de la Jumenterie à l'entrée de la Commanderie afin d'en faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.